

Conférence romande des enfants 2021

Des recommandations fortes

Organisée par Terre des Hommes Suisse et le Conseil Suisse des Activités de Jeunesse





Genève, ville sociale et solidaire





Droits de l'enfant Faisons bouger les lignes!

La deuxième Conférence romande des enfants, organisée par Terre des Hommes Suisse et le Conseil suisse des activités de jeunesse au Palais Anna et Jean-Gabriel Eynard, a été un moment d'échange d'une rare intensité.

L'énergie, l'engagement et la maturité des enfants m'ont beaucoup impressionnée. Leurs recommandations sont fortes et nous interpellent. Je pense à leur souhait d'avoir la possibilité de rencontrer régulièrement un.e psychologue pour parler de leurs problèmes, ou à leur suggestion d'organiser des cours pour les parents. Nous allons accompagner la mise en œuvre de ces recommandations et nous nous efforcerons d'apporter des réponses concrètes aux propositions qui relèvent des compétences de la Ville.

Le suivi de cette démarche s'intègre dans la politique des droits de l'enfant développée depuis plusieurs années par la Ville de Genève, dans l'esprit de la Convention des Nations Unies relative aux droits de l'enfant.

Parmi les engagements de la Ville figurent la lutte contre toutes les formes de discriminations, l'égalité des chances, ainsi que le droit des enfants à l'information, à la participation et au respect de leur identité. La Ville de Genève, labellisée *Commune amie des enfants* par UNICEF, entend poursuivre ses efforts pour que la parole des enfants soit réellement entendue et leur avis pris en compte.

L'injustice, les inégalités et la violence les révoltent. Ensemble, agissons pour faire bouger les lignes!

Christina Kitsos, Conseillère administrative

Le saviez-vous?

Le 20 novembre est une date symbolique car elle correspond à l'adoption - le 20 novembre 1989 - de la Convention des Nations Unies relative aux droits de l'enfant dont l'objectif est de faire respecter leurs droits!



La Conférence romande des enfants: qu'est-ce que c'est?

Le 20 novembre 2021, la Ville de Genève a eu le plaisir d'accueillir la deuxième Conférence romande des enfants organisée par Terre des Hommes Suisse et le Conseil suisse des activités de jeunesse.

Ce fut un moment d'échange où enfants et adultes ont pu discuter de leurs droits.

Auparavant, pendant trois jours, 36 enfants des cantons de Genève et du Valais, élus par leurs camarades, ont travaillé sur les thèmes de la participation, de l'identité, du vivre en famille, de la protection spéciale et de l'égalité, pour identifier une série de problèmes, chercher des solutions et adresser leurs propositions aux personnalités politiques.

La Suisse a signé la Convention relative aux droits de l'enfant en 1997.

Parmi les nombreux articles de cette Convention, la Ville de Genève attache une importance particulière à l'article 12:

«Les enfants ont le droit de donner librement leur avis sur les questions qui les concernent. Les adultes doivent les écouter avec attention et les prendre au sérieux.»

(UNICEF – Convention relative aux droits de l'enfant)



Recommandations

À l'issue de cette journée, les enfants ont transmis douze recommandations aux adultes et aux autorités présentes.

Protection spéciale et égalité:

- Avoir la possibilité de se confier tous les 6 mois à un.e psychologue car certains enfants n'osent pas parler de leurs problèmes.
- Réduire les espaces de travail, privilégier les zones habitables et améliorer les centres d'hébergement car les familles et enfants réfugiés n'ont pas de logement aussi rapidement que les citoyen.ne.s suisses.
- À l'école, être informé.e.s sur les différences (religion, sexe, couleur de peau, handicap) car certains enfants sont victimes de harcèlement scolaire.

Identité:

- Installer une vérification des cartes d'identité, de l'accord parental sur les réseaux sociaux et pouvoir donner son accord avant qu'une photo ou une information soit diffusée.
- Laisser le choix de participation aux cours de religion à l'école et ouvrir la porte aux religions moins représentées.
- Faire davantage de cours de prévention sur la différence au sein des classes.

Participation:

- Mettre en place un moteur de recherche suisse pour les enfants, anonyme, sécurisé et en plusieurs langues.
- Mettre en place un journal télévisé compréhensible pour des enfants d'âges différents, présenté à des heures raisonnables et d'une durée adaptée.
- Favoriser la participation de façon à permettre aux enfants de s'exprimer de manière égale et définir l'état émotionnel de chacun.e par des bandeaux de couleur.

Vivre en famille:

- Proposer des cours obligatoires aux parents avant et après la naissance de leur enfant afin de les sensibiliser aux droits de l'enfant.
- Prendre davantage en compte l'avis des enfants lors des enquêtes sociales.
- Proposer des cours de sensibilisation à l'école pour faire connaître les droits des enfants et les ressources à disposition.

Renseignements

Département de la cohésion sociale et de la solidarité Rue de l'Hôtel-de-Ville 4 022 418 49 23